

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Demande de reconduction de projets innovants ou d'expérimentations
Année scolaire 2019-2020**

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :
Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
CARDIE
Lionel CROISSANT
Chargé de mission GIP
CARDIE

Secrétariat :
Florence BARDOT
florence.bardot@ac-besancon.fr
Tel : 0381654933

Courriel à :
Evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr
lionel.croissant@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex

<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé : L'Ecole Du Socle (LEDS) Etablissement(s) – Ecole(s) : collège Louis Pasteur et école de Jussey Adresse : Place du Champ de Foire – 70500 JUSSEY Courriel : ce.0700016m@ac-besancon.fr Téléphone : 03.84.68.11.23 Collège connecté : NON</p>
<p>ANTÉRIORITÉ</p>	<p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2018</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : GAUTHIER Catherine – Principale PORTE Mickaël – IEN Vesoul II CHARLES Carole – Coordinatrice projet LEDES SCHMIDT Ludivine – Directrice école</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : catherine.gauthier@ac-besancon.fr</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Intégration de l'école primaire dans les locaux du collège – Liaison CM2-6^{ème} – Cadre du cycle 3 – Fluidité des parcours des élèves – Meilleure intégration au collège</p> <p>Création d'un pôle scolaire élargi 1^{er} et 2^d degrés en raison de la restructuration architecturale envisagée dans un premier temps à l'école puis envisagée pour le collège – volonté politique de fortifier le service public d'éducation sur ce territoire rural isolé</p>
<p>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</p>	<p>L'objectif du projet est de proposer un travail collaboratif dans le cadre du cycle 3 en profitant de l'intégration géographique des élèves au collège à la rentrée 2018 pour mettre en place des enseignements partagés, des co-interventions, des échanges de service entre professeurs des écoles et enseignants du 2d degré avec les classes de CM1 et CM2. Au-delà de l'utilisation concertée de moyens communs (salles spécialisées, moyens matériels, outils...) la réflexion doit occuper les champs de l'évaluation, du bien-être à l'école et de l'ambition scolaire et bien sûr de l'aménagement du territoire en aboutissant à la construction d'un pôle scolaire unique 1^{er} et 2d degrés; Le projet est porté conjointement par la commune de Jussey, le syndicat scolaire et le Conseil Départemental 70.</p>

<p>OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis : éviter une fuite des élèves entre le CM2 et la 6^{ème}, proposer une progression sur la totalité du cycle, évaluer par compétences depuis le CM1 - la pratique des enseignants : mutualisation, échanges de compétences, réflexion sur l'évaluation - sur l'établissement ET l'école : renforcer le service public d'éducation sur Jussey, utiliser davantage les possibilités du collège (en termes matériels et de bâtiment notamment), permettre une familiarisation et une confiance avec les familles.
	<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES</p> <p>Élèves impliqués : Nombre : 63 élèves de 6^{ème} + 6 élèves de 6 Segpa + 44 élèves de CM1/CM2 Nombre de classes et niveaux des classes : 3 classes de 6^{ème} + classe de 6 Segpa + 2 classes ½ de l'école primaire Les matières directement impactées par le projet sont les suivantes (avec interventions des enseignants 1^{er} ou 2^d degré) Français, mathématiques, EMC, éducation musicale et chant choral, allemand, EPS</p> <p>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire, grande ruralité...) : le collège et l'école sont situés dans un secteur de grande ruralité, appauvri, où les élèves sont souvent d'un niveau scolaire plus faible avec des taux de retard à l'entrée en 6^{ème} importants.</p> <p>Acteurs éducation nationale : Nombre : . équipe complète au collège (professeurs, vie scolaire, services administratifs et agents) La liste comporte l'ensemble des adultes qui travaillent dans le collège tant l'intégration prendra de place dès l'an prochain . à l'école : directrice et enseignants des classes concernées. La réflexion avec les autres cycles est engagée mais les dispositions matérielles ne sont pas les mêmes ce qui ne les empêche pas de participer ponctuellement aux actions engagées (EPS, spectacle, commémoration Armistice...)</p> <p>Engagement d'un réseau (écoles/collège) : OUI (Réseau des Ecoles Rurales + Syndicat Scolaire créé à cet effet) Accompagnement IEN : OUI (M. Mickaël PORTE, IEN Vesoul II)</p> <p>Partenariats éventuels : Commune de Jussey, Communauté de Communes des hauts du Val de Saône (médiathèque intercommunale), Ecole Départementale de Musique</p>

	<p>Modalités d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temporelle (rythme...) : mise en place du dispositif d'accueil à travers une convention signée entre tous les partenaires institutionnels pour permettre l'accueil des élèves dès la rentrée scolaire 2018 – pendulage quotidien des élèves du 1^{er} degré pour venir au collège sur la dernière séquence de la journée (15h25-16h20) - spatiale : accueil dans les locaux du collège (salles spécialisées, banalisées, services extérieurs, restauration, cours...) et partage de certains emplois du temps - concertation : projet monté en lien avec les représentants des collectivités territoriales, de la DSDEN – pilotage assuré par l'équipe de direction du collège en lien avec le directeur de l'école et l'IEN de Vesoul 2 – travail collaboratif entre équipes d'enseignants
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT / L'ÉCOLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs :</p> <p>Obj n°1 : mise en place d'une pédagogie au service de la réussite de tous les élèves (parmi les leviers : mise en place de formes éducatives variées, construction de référentiels soclés, classes sans notes, échanges de pratique avec le 1^{er} degré)</p> <p>. Obj n°2 : développer un sentiment positif d'appartenance à la communauté scolaire (parmi les leviers : attractivité du collège renforcée, implication des élèves, partenariats)</p> <p>. Obj n°3 : développer des partenariats et l'ouverture au service de parcours scolaires ambitieux (parmi les leviers : variation des partenariats avec les établissements voisins, lien avec le tissu local)</p> <p>Et en corollaire : aménagement du territoire en regroupant les services d'éducation autour d'un même lieu en lien avec les politiques locales et départementales</p>
<p>ÉVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc. :</p> <p>Evaluations pédagogiques : compétences, productions, acquis...</p> <p>Regard sur la vie scolaire (incidents, signalements, absentéisme)</p> <p>Liens avec les partenaires (actions engagées, projets partagés, restitutions...)</p> <p>Modalité de l'évaluation :</p> <p>Les enseignants ont évalué de manière partagée l'ensemble des élèves qui leur étaient confiés selon des modalités choisies par les équipes pédagogiques. Bulletins, compétences...</p> <p>En termes de vie scolaire, aucun élément négatif n'est venu ternir le bilan aujourd'hui : pas de punition ou de sanction liée à l'intégration des plus jeunes dans le collège, pas de porosité des groupes dans la cour (surveillance des écoliers par les enseignants du 1^{er} degré), pas d'absentéisme ou de volonté d'échapper à</p>

	<p>ce type de pratique de la part des élèves ou des parents...</p> <p>Le partage avec d'autres structures est très riche en termes de productions : médiathèque très impliquée, commune de Jussey qui relaie et accompagne les demandes (spectacle, aménagements matériels)</p> <p>Difficultés rencontrées : Il nous faut désormais solidifier le projet et, surtout, envisager les bâtiments dans la perspective de la construction du pôle scolaire unique. Le lien avec les services du département et les architectes est actif, mais les procédures de marché sont longues. L'accompagnement par les instances se fait progressivement et sans à-coups, mais les conditions d'accueil définitives devront être anticipées sur le plan juridique. Les conditions d'enseignement pour les enseignants du 1^{er} degré sont dégradées par les trajets quotidiens entre l'école et le collège, même si la distance est extrêmement courte. Ne pas oublier les autres écoles de rattachement pour ne pas cliver les élèves et les enseignants. Une expérience avec l'école de Vitrey sur Mance est en cours à travers l'utilisation de technologies numériques.</p> <p>Leviers : L'intégration de nouveaux enseignants (anglais, sciences) et l'ouverture à l'Ecole départementale de musique (orchestre) nous semblent aller dans le bon sens et donnent vigueur au projet.</p> <p>Plus-values identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les élèves – découverte apaisée du collège, liaison cycle 3 très active et rassurante, productive - pour les enseignants – partage de compétences, échanges de pratiques, mutualisation et décloisonnement - pour l'établissement ou l'école – plus-value considérable en termes d'image (partage, porteur de valeurs, accompagnement des élèves, projets dynamiques et construits de manière partagée, validation par els instances)
<p>ACCOMPAGNEMENT DU PARDIE</p>	<p>Nombre de visites réalisées par le PARDIE depuis la contractualisation entre l'établissement et le rectorat : AUCUNE...</p> <p>Caractériser en cinq mots clés l'accompagnement réalisé par le PARDIE </p>